



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Vigilance sécheresse

Limitons notre consommation d'eau

Gap, le 07/06/2022

Depuis le début de l'année, **la situation hydrologique dans les Hautes-Alpes est préoccupante**. Le déficit pluviométrique des trois derniers mois est marqué et généralisé sur l'ensemble du département, se traduisant par **une grande sécheresse des sols et des débits très faibles** pour la saison sur la quasi-totalité des cours d'eau des Hautes-Alpes, avec des valeurs observées nettement en dessous des moyennes interannuelles (-60%).

Les prévisions météorologiques pour les prochains jours indiquent un temps chaud et sec avec un risque orageux localisé. Ces conditions risquent d'aggraver la situation de sécheresse ainsi que la baisse rapide du débit des cours d'eau.

Le Comité départemental de gestion de l'eau des Hautes-Alpes, réuni dernièrement sous la présidence de Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes, a permis de faire un point exhaustif sur l'évolution de la ressource en eau en présence des différents partenaires concernés.

Cette situation et les perspectives d'un temps chaud et sec dans les prochains jours **justifient aujourd'hui de placer l'ensemble des communes des Hautes-Alpes en situation de vigilance sécheresse** par arrêté préfectoral en date du 6 juin 2022, en application du plan cadre sécheresse départemental approuvé le 4 juillet 2006.

Cette mesure vise à sensibiliser les élus, les usagers et la population à la situation actuelle de la ressource en eau. Elle appelle chacune et chacun à **effectuer des économies d'eau et à réduire leur consommation**. Elle invite également les responsables locaux à un suivi attentif de la ressource en eau et des prélèvements effectués afin de prévenir et d'anticiper d'éventuelles restrictions.

La préfecture et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour **observer et anticiper** l'évolution de la situation et le Comité de gestion de l'eau sera réuni prochainement à cet effet.

Pour toute information complémentaire sur la situation de sécheresse, vous pouvez consulter:

- le portail des services de l'État dans les Hautes Alpes : <http://www.hautes-alpes.gouv.fr>
- l'application nationale sécheresse <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

### Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex